



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DELIBERATION N°140/2023/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE A 09H00
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

APPROBATION DE LA DEMANDE D'ACCES A LA PLATEFORME DU SERVICE INTEGRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO) A DESTINATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX.

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Procuration : 8

Nombre de Conseillers Présents : 33
Date de convocation : 09 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt-deux septembre à neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ADELSON Gilles — BELIZAIRE Julner – BERTONI Dominique – Ruth BIDIU CEPRIKA - BRIQUET Pascal – CALUMEY Louis-Mike – CASTOR Daniel – CHAMBRIER Jean-Philippe – CHEN-TUNG Kenny - CHINON Claire - CIPPE Albanie – CLERVAUX Xavier – CLIFFORD Liser – DUBOUILLE Michel - FELIX Serge – GASPARD Teed – JACQUES Sandrine – JEAN Elaine - Farah KHAN-GRISSET — LOE-MIE Roland – LY Phong - MILZINK-CINCINAT Yolande – PAUL Hélène – PLENET Claude – PREVOT-BOULARD Stéphanie -- Hélène SERVIUS – SIGER Corinne - SILEBER Rolande – SMOCK Serge – Eliodore TORVIC- TROCHIMARA Sandra – VICTOR Patricia - LECANTE Patrick -

PROCURATIONS : AZER Monique a donné procuration à Gilles ADELSON - ELIBOX Thierry a donné procuration Serge FELIX – LEONCE Chester a donné procuration à CALUMEY Louis-Mike - ROBINSON Anne-Michèle a donné procuration à Daniel CASTOR – Yahya DAOUDI a donné procuration à Serge SMOCK - Axel RINO a donné procuration à Ruth BIDIU CEPRIKA – Magali ROBO- CASSILDE a donné procuration à Kenny CHEN TUNG – Christian FAUBERT donne procuration à Sandra TROCHIMARA -

ÉTAIENT ABSENTS : BAFAU Serge - DELAR Seedna – DIMANCHE Corine – EPAILLY Eugène – GOVINDIN Nestor – MANCEE Mickaël – NAISSO Tineffa – Nadine COLIN -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Stéphanie PREVOT-BOULARD

41 POUR	<p>ADELSON Gilles — BELIZAIRE Julner – BERTONI Dominique – Ruth BIDIOU CEPRIKA - BRIQUET Pascal – CALUMEY Louis-Mike – CASTOR Daniel – CHAMBRIER Jean-Philippe – CHEN-TUNG Kenny - CHINON Claire - CIPPE Albanie – CLERVAUX Xavier – CLIFFORD Liser – DUBOUILLE Michel – FELIX Serge – GASPARD Teed – JACQUES Sandrine – JEAN Elaine - Farah KHAN-GRISET – Patrick LECANTE – LOE-MIE Roland – LY Phong - MILZINK-CINCINAT Yolande – PAUL Hélène – PLENET Claude – PREVOT-BOULARD Stéphanie -- Hélène SERVIUS – SIGER Corinne - SILEBER Rolande – SMOCK Serge – Eliodore TORVIC- TROCHIMARA Sandra – VICTOR Patricia</p> <p>AZER Monique – ELIBOX Thierry – LEONCE Chester – ROBINSON Anne-Michèle – Yahya DAOUDI – Axel RINO – Magali ROBO- CAS-SILDE – Christian FAUBERT</p>
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L 302-1 à L 302-4 et R 302-1 à 302-13 ;

Vu la Loi du 23 juin 2011 dite « Loi Letchimy » ;

Vu la Loi du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des Outre-mer ;

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR).

Vu l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N°31/2020/CACL relative à l'adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 ;

Vu la délibération n°62/2022/CACL portant approbation des secteurs prioritaires d'intervention du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) ;

Vu l'Arrêté préfectoral N° 117/2016/CACL du 29 Septembre 2016 portant transformation des statuts de la CACL ;

Vu la délibération n°116/2023/CACL portant approbation du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) pour la période 2023 – 2029 ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Habitat et aménagement de l'espace communautaire » en date du lundi 11 septembre 2023 ;

Vu l'avis favorable du Bureau réuni en séance le mercredi 20 septembre 2023 ;

Vu le Rapport N°140/2023/CACL relatif à l'approbation de la demande d'accès à la plateforme du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) à destination des travailleurs sociaux ;

Considérant que dans le cadre du Plan Intercommunal de lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) et des Nouveaux Programmes Nationaux de Renouveau Urbain (NPNRU) de Matoury et de Cayenne, la CACL pilotera en lien avec les communes les dispositifs de relogement ;

Considérant que le SIAO est une plateforme intégrée permettant de faciliter le relogement des ménages identifiés grâce aux enquêtes sociales ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER}

De donner acte au Président de son Rapport N°140/2023/CACL relatif à l'approbation d'accès à la plateforme du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) à destination des travailleurs sociaux.

ARTICLE 2

D'approuver la demande d'accès à la plateforme du SIAO à Madame Elodie CHAMBAUD, travailleuse sociale – chargée de mission relogement au sein du service Habitat, Planification et Développement Social Territorial – Direction Habitat Aménagement et Mobilité (DHAM).

ARTICLE 3

D'autoriser le Président sur ces bases, à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schoelcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 22 Septembre 2023

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK